

Atlas de la Biodiversité Communale Saint-Didier-de-Formans

Agir chez soi pour la biodiversité



Ce livret vous permet de trouver plusieurs **initiatives** pour agir à votre échelle en faveur **des espèces et de leurs habitats**, contribuant aussi à renforcer les actions de conservation de la nature. Seront aussi abordées les actions des collectivités.

Ainsi, avec un grand espace (jardin) ou un plus petit (balcon), il est possible d'**agir pour accueillir cette biodiversité**. Des **aménagements** simples à mettre en place (pose de nichoirs), certaines **pratiques** à instaurer (fauche tardive) et d'autres **mesures** vous permettront de favoriser l'accueil de la biodiversité chez vous. En offrant le gîte et le couvert, vous pourrez alors observer à loisir oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens, insectes... sans oublier une flore locale variée. Vous serez rapidement récompensé par la découverte d'**une nature riche** et pourtant si **proche** de vous.



— LES CHAUVES-SOURIS

// COMMENT COHABITER ?

En fonction des espèces et principalement à la belle saison, les chauves-souris peuvent trouver refuge en divers lieux de votre bâti. Les pipistrelles, la noctule de Leisler, la sérotine commune ou l'oreillard gris vont se glisser sous les tuiles ou derrière un volet, la barbastelle d'Europe ou le murin à moustaches préféreront les bardages de façade.

Certaines espèces utilisent les disjonctements de murs en pierre. Les rhinolophes vont plutôt occuper des combles non aménagés, une cave... tant qu'un accès est possible. Les tas de bois peuvent abriter la pipistrelle de Nathusius. D'anciens arbres à cavités sont aussi prisés par l'oreillard roux, les noctules, les murins... et cela quasiment toute l'année s'ils isolent du froid.



Colonie de barbastelles derrière un bardage mural © Yoann Peyraud



Colonie de grands rhinolophes et murins à oreilles échancrees © Robin Letscher

— DES TRAVAUX PRÉVUS ?

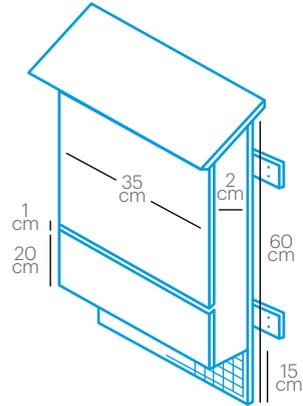
Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées par la loi. Toute atteinte directe et sur les gîtes nécessaires à leur cycle biologique est interdite. Ainsi, la cohabitation est de mise.

- Contactez des spécialistes pour mieux connaître les espèces
- Adaptez votre calendrier de travaux
- Vérifiez l'absence de chauves-souris avant d'enlever vos volets
- Contactez la LPO ou un centre de soin pour la faune sauvage pour des conseils adaptés

// CONSTRUIRE UN GÎTE POUR LES CHAUVES-SOURIS

Les chauves-souris utilisent différentes cavités pour le repos, été comme hiver. Ainsi, elles habitent les arbres, les grottes souterraines, les ouvrages d'art et les bâtiments, désertées petit à petit du fait de l'activité humaine.

Si votre habitation est bien hermétique et/ou si vous n'avez de vieux arbres, il est possible de poser des gîtes. Pour accueillir principalement les pipistrelles, reportez-vous au plan ci-contre. Pour le grand et petit rhinolophes, il est possible de leur réserver un certain volume libre non aménagé et avec un accès vers l'extérieur suffisant.



— Gîte à chauves-souris

Accroché à un mur de maison ou de grange

— AIDE À LA CONSTRUCTION

- Utilisez du bois résistant aux conditions extérieures, mais non traité
- Utilisez des planches de 18mm minimum d'épaisseur
- La planche inférieure doit être rainurée pour que les chauves-souris s'accrochent
- Vérifiez que les différentes parties du gîte ne laissent pas passer la lumière
- Vous pouvez protéger le gîte terminé avec de l'huile de lin

— INSTALLATION DE VOTRE GÎTE

- Période d'installation : février-mars
- Hauteur : à partir de 2,5m
- Lieu : façade bien ensoleillée de la maison
- Accès dégagé (absence de branches ou buisson) au moins 1 mètre autour de l'entrée du gîte

+ d'infos



auvergne-rhône-alpes.
lpo.fr/
s-engager/
en-tant-que-
citoyen/les-
petits-gestes/
aider-les-
chauves-souris

— FLORE ET INSECTES

// LAISSER DES ZONES D'HERBES HAUTES ET DE FLEURS SAUVAGES

Hautes herbes et fleurs sauvages

Laisser les plantes pousser librement permet de donner le temps à la flore d'effectuer tous les stades des cycles de reproduction. La strate herbacée profitera à toute la petite faune pour la recherche d'abri et de nourriture. Moins il y aura de passage de tondeuse, mieux ce sera ! Laisser des herbes hautes le long des haies permet de préserver l'humidité du sol et crée une zone de circulation de la faune.

Chemins d'accès vers des espaces de vie

Dès le printemps, si vous avez besoin d'accéder à des espaces de vie extérieur, vous pouvez adapter votre chemin de tonte. L'entretien de ces

cheminements devra se faire avec parcimonie (pas moins de 8 cm, 3 à 4 passages par an).

La tonte de votre jardin

Pour les espaces de hautes herbes, privilégiez la fauche entre août et novembre. Plus la fauche sera tardive, moins il y aura d'impacts sur les espèces. Il faut aussi éviter de couper l'intégralité du jardin, mais laisser plutôt des zones d'herbes hautes et de fleurs sauvages. Il est préférable d'utiliser une faux pour couper les petites surfaces et tondre du centre vers l'extérieur pour laisser aux animaux une chance de quitter les lieux sans danger.

+ d'infos



auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/s-engager/en-tant-que-citoyen/pour-aller-plus-loin/tonte-et-vegetation



// PROPOSER DES ABRIS POUR LES INSECTES

Un jardin bénéficiant d'une végétation sauvage variée et d'une gestion adaptée offre beaucoup d'abris pour les insectes. Pour les observer facilement et augmenter leur densité, vous pouvez construire et disposer des gîtes.

Aménagements naturels

Ronces, prunelliers et buissons constituent des refuges pour de nombreuses espèces animales. Conservez quelques secteurs buissonnants (4 à 10 m²) et coupez régulièrement les rejets qui s'étendent au-delà.

Bottes de tiges

Les tiges sèches creuses (graminées, ombellifères...) ou remplies d'une moelle tendre et facile à creuser (sureau ou ronce) sont fréquemment occupées

comme abris journaliers ou mieux, pour nidifier. Il suffit de confectionner des bottes de 10 à 20 tiges de 20 cm de longueur environ en les liant ensemble avec de la ficelle.

Bûche percée

De nombreux insectes, en particulier les guêpes ou abeilles, utilisent dans la nature des galeries creusées dans le bois mort par des larves d'insectes. Vous pouvez ainsi proposer une simple bûche de bois dur fendue en deux et percée de trous de différents diamètres (de 2 à 15 mm) à l'aide d'une vrille ou d'une perceuse : ils seront rapidement occupés par les insectes.

+ d'infos



auvergne-
rhône-alpes.
lpo.fr/
s-engager/
en-tant-que-
citoyen/
les-petits-
gistes/gites
-a-insectes



— DES ARBRES, DU BOIS : PRÉSERVER LES ESPÈCES À AFFINITÉ FORESTIÈRE

// HAIES, LIERRES, BOIS MORTS ET ARBRES À CAVITÉS

Contrairement aux idées reçues, un arbre, une branche, une souche n'est pas un élément vide de vie.

Le bois mort, plein de vie

Le bois mort présent dans le jardin constitue un refuge et une ressource alimentaire de choix pour de nombreuses espèces animales, végétales (mousses) et champignons. Aussi, laissez le bois mort sur place ou entassez-le dans un coin du jardin.

Un arbre mort, une vieille souche, toujours vivant !

Un arbre mort sur pied offre un terreau de bois en décomposition très propice à la germination de plantes. De nombreux insectes mangeurs de bois peuvent y pondre

leurs œufs. Il peut aussi présenter de formidables sites de nidification ou d'abris pour la faune comme la huppe fasciée ou le loir.

Le lierre, le gîte et le couvert

Le lierre cumule trois vertus pour la biodiversité :

- Une floraison à une époque tardive de l'année (septembre-octobre) ► sources supplémentaires de pollen et de nectar pour les insectes
- Des fruits de novembre jusqu'à mars ► ressource alimentaire durant l'hiver et aussi utile pour l'arrivée des premiers oiseaux migrateurs
- Un feuillage persistant et touffu ► offre des abris et lieux de reproduction

+ d'infos



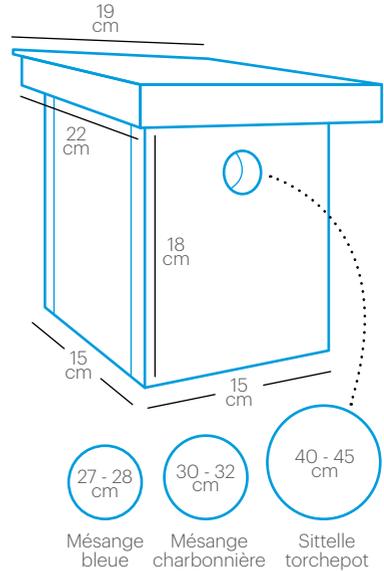
auvergne-
rhône-alpes.
lpo.fr/travaux-
d'automne-et-
divers-action-
n4-accumulez-
les-tas-cest-
bon-pour-la-
biodiversite



// CONSTRUIRE DES NICHOURS POUR LES OISEAUX

Les niohirs permettent d'offrir de nouveaux lieux de nidification aux oiseaux cavicoles là où les loges naturelles se font rares (absences d'arbres creux ou de haies). Il existe de nombreux types de niohirs et chaque espèce a des exigences particulières ! Parmi les plus connus, il y a les niohirs fermés type « boîte aux lettres », avec un trou d'envol à diamètre variable, et les niohirs semis ouverts, avec une grande ouverture.

— Niohir « boîte aux lettres »



AIDE À LA CONSTRUCTION

- Utilisez du bois résistant aux conditions extérieures, mais non traité
- Utilisez des planches de 18mm minimum d'épaisseur
- Vous pouvez protéger le gîte terminé avec de l'huile de lin

INSTALLATION DE VOTRE GÎTE

- Installation : septembre-novembre
- Hauteur : à partir de 2 m
- Orientation de l'ouverture : Est ou Sud-Est
- Lieu : Un endroit calme contre un arbre, une façade
- Absence de branches proches où un chat pourrait monter facilement.
- Entretien : chaque année à l'automne, penser à nettoyer les niohirs. Enlevez l'ancien nid et passez un coup de brosse métallique pour enlever d'éventuels parasites

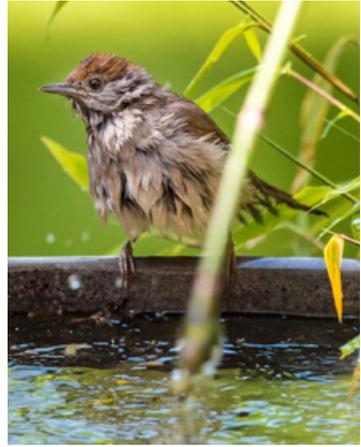
+ d'infos



auvergne-
rhône-alpes.
lpo.fr/
s-engager/
en-tant-que-
citoyen/les-
petits-gestes/
niohirs
-a-oiseaux

// PROPOSER DES POINTS D'EAU EN TOUTE SAISON

La faune a particulièrement besoin d'eau pour s'abreuver, mais aussi pour se nettoyer et se rafraîchir. Disposer un ou plusieurs points d'eau permanents attirera de nombreuses espèces et sera propice à de belles observations.



Fauvette à tête noire © Christophe Gayres

AIDE À L'INSTALLATION

- Placez une ou plusieurs coupelles (comme une soucoupe de pot de fleur) remplies d'eau peu profonde (< 5 cm d'eau) pour que les petits oiseaux ne se noient pas
- Posez-les dans des lieux dégagés pour limiter les dangers liés aux prédateurs
- Disposez un ou plusieurs cailloux dans la coupelle qui serviront de perchoirs et de système d'anti-noyade pour les insectes
- Changez l'eau 1 fois par jour en été et 3 fois par semaine en hiver
- Nettoyez régulièrement les coupelles (1 fois par semaine) pour éviter tout risque de maladie

ET L'HIVER ?

En hiver, l'eau risque de geler, mais n'y ajoutez rien (alcool, antigel...) ! Vous pouvez laisser une balle de ping-pong flotter dans l'eau, cela ralentira la prise en glace.



© LPO AuRA

// CREUSER UNE MARE CHEZ SOI

Outre l'aspect décoratif, une mare naturelle est un fantastique réservoir de biodiversité. Créer une mare dans son jardin permet d'offrir un nouveau lieu pour la vie sauvage. Les plantes et animaux qui viendront la peupler naturellement empêcheront l'installation de moustiques.

En amont

- Installez votre mare loin des arbres et sur un point bas de votre jardin pour éviter la perte en eau.
- Préférez les courbes aux formes géométriques linéaires.
- Pensez à utiliser la terre extraite.

Creusons et aménageons !

- Période de travaux de construction sur la mare : décembre-mars
- Prévoyez des petits milieux autour : végétation (locale !) comme des phragmites (roseaux), une grosse souche, des pierres...
- Laissez au moins une partie des berges en pente douce pour faciliter l'entrée et la sortie de la faune.
- Pour la mise en eau, préférez l'eau de pluie, l'eau du robinet étant traitée.



Mare © Jean-Baptiste Decotte

Et après ?

- N'ajoutez pas de plantes (encore moins « exotiques » et invasives comme les plantes d'aquarium).
- N'introduisez aucun animal et surtout pas de poissons, ils risqueraient de déséquilibrer l'écosystème et être prédateurs des larves ou insectes aquatiques.

+ d'infos



auvergne-
rhône-alpes.
lpo.fr/
s-engager/
en-tant-que-
citoyen/pour-
aller-plus-loin/
amenager
-une-mare/



Mare naturelle © Alexandre Roux

— LE BÂTI

// PARTAGES AVEC LA FAUNE SAUVAGE

Nos habitations accueillent des animaux sauvages, plus ou moins communs, dont certains se sont étroitement liés à l'humain. Elles sont aussi le lieu où pousse une flore diversifiée : fougères, plantes rupestres à fleurs, lichens... Préserver les anfractuosités, fissures, petites niches et autres ouvertures permet à une multitude d'espèces de s'installer, s'abriter, se reproduire, hiberner... Les façades, combles, toitures, corniches, charpentes... sont le refuge de nombreuses espèces protégées comme les hirondelles, le martinet noir ou l'effraie des clochers.



Hirondelle de fenêtre © Vincent Palomares

— LE SAVIEZ-VOUS ?

- La population de martinets noirs est en déclin en France : -35% depuis 2001
 - L'hirondelle de fenêtre a décliné de -39% depuis 1989 en France
 - L'hirondelle rustique a décliné de -42% depuis 1989 en France
- (sources — STOC eps, LPO-MNHN)

+ d'infos



lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisation-citoyenne/refuges-lpo/les-15-gestes-refuges/mosaque-15-gestes/les-15-gestes-refuges-pour-protger-la-biodiversite/je-cohabite-avec-la-faune-et-la-flore-sauvages-du-bati

— VOUS ALLEZ CONSTRUIRE ?

Pensez en amont du projet à des aménagements pour la faune.
Des guides techniques peuvent vous aider : biodiversiteetbati.fr

— LES COMMUNES ET COLLECTIVITÉS EN ACTION

// TROP DE LUMIÈRE NUIT !

Les communes peuvent délibérer pour régler les éclairages publics en extinction de nuit (plages horaires variables), comme plus de 12 000 communes françaises, soit plus d'un tiers !
Voilà une décision très favorable à l'environnement (économie d'énergie, santé publique et... biodiversité !).

Il y a plus d'un siècle déjà, des écrits mettaient en évidence les impacts de l'éclairage nocturne, par exemple sur les oiseaux. Depuis, la recherche en écologie s'est emparée de ce sujet. Des effets sont désormais démontrés sur de nombreux groupes biologiques et à différents niveaux de la biodiversité (populations, écosystèmes, paysages). Le principal effet est le dérèglement biologique lié à l'absence de nuit complète (pour les animaux, mais aussi végétaux), mais aussi la désorientation des oiseaux migrateurs.



VOS ÉCLAIRAGES

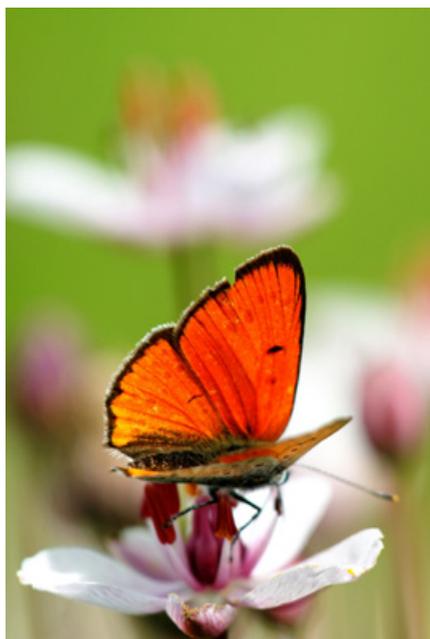
Vous aussi, vous pouvez agir en rationalisant vos éclairages privés (ou en copropriété) extérieurs :

- N'éclairez que les zones extérieures essentielles pour vous
- Choisissez des ampoules LED au spectre « chaud » (2700 K ou 3000 K, codes 827, 930...)
- Évitez les spots au sol éclairant vers le ciel (façades, murs, végétaux...)
- Mettez une prise programmable (notamment si vous illuminez en période de Noël)
- Voies privées, copropriétés, ASL : faites voter l'extinction nocturne en assemblée générale, par exemple en vous alignant aux horaires communaux, sinon montrez l'exemple !



// LE « ZÉRO PHYTO » APPLIQUÉ DEPUIS 2020

Avec la loi du 6 février 2014 interdisant l'usage de pesticides dans les espaces verts publics à partir de 2020, la marche vers le « zéro phyto », enclenchée notamment par le Grenelle de l'Environnement, dispose désormais d'un calendrier et d'un cadre législatif. Au-delà des seuls parcs et jardins, c'est un pan entier de l'aménagement urbain qui est concerné par cette nouvelle voie (voirie, bâtiments, espace public...). Avec bien sûr, à la clé, un impact positif non négligeable sur l'eau et les milieux naturels.



Cuivré des marais © Guillaume Le Roux

JARDINEZ SANS PESTICIDES !

De nombreuses solutions alternatives existent. Contrairement à une idée reçue, la bouillie bordelaise est loin d'être inoffensive, accumulant le cuivre dans le sol qui réduit l'activité microbienne indispensable des sols.



Coquelicots © Jean-Baptiste Decotte

// LUTTER CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES

Une espèce exotique envahissante (EEE) est une espèce animale ou végétale introduite par l'humain sur un territoire hors de son aire de répartition naturelle, qui s'installe et se propage au point d'affecter la biodiversité locale et d'être une menace pour les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces locales. Elles accaparent les ressources ou peuvent être prédatrices des espèces locales. Elles constituent un danger pour environ un tiers des espèces terrestres et ont contribué à près de la moitié des extinctions connues à l'échelle mondiale. Les moyens techniques et financiers à engager pour lutter contre

ces expansions sont considérables : en Europe, les coûts générés par la gestion et la réparation des dommages causés par les invasions biologiques sont estimés à plus de 12,5 milliards d'euros par an ! (Source – ecologie.gouv.fr). En France, un plan d'actions national est en cours (2022-2030) pour tenter de freiner ce phénomène et chacun peut contribuer à son échelle.

Consultez les listes des espèces végétales envahissantes.

Les espèces animales envahissantes sont tout aussi préjudiciables à la biodiversité locale : tortue de Floride, pyrale du buis, frelon asiatique... Soyez attentifs et signalez leur présence.



Pour aller plus loin



Voici une liste non exhaustive de sources fiables pour en savoir plus.

Le rapport de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Saint-Didier-de-Formans

A consulter en mairie

Agir chez soi

- En tant que citoyen
 - auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/s-engager
- Pour les agriculteurs et éleveurs
 - desterresetdesailes.fr/liste-damenagements
- Pour le milieu du BTP et les aménageurs
 - nichoirs-pour-oiseaux.com/btp
 - biodiversiteetbati.fr
 - comite-u2b.lpo-aura.org

Zéro phyto

- Pour les communes
 - ecologie.gouv.fr/sites/default/files/10-_Guide_zero_pesticides.pdf
 - auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/s-engager/dans-ma-collectivite/preserver-les-espaces/guide-de-lelu-local
- Pour les particuliers
 - auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/s-engager/en-tant-que-citoyen/pour-allier-plus-loin/zero-phyto
- Pour les professionnels
 - ecophyto-pro.fr

Pollution lumineuse

- auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/s-engager/en-tant-que-citoyen/pour-allier-plus-loin/pollution-lumineuse
- fne-aura.org/essentiel/ain/nouvelle-campagne-pour-preserver-lenvironnement-nocturne/

Espèces exotiques envahissantes

- especes-exotiques-envahissantes.fr
- ecologie.gouv.fr/especes-exotiques-envahissantes
- ofb.gouv.fr/les-especes-exotiques-envahissantes